



Bureau des communications

1100, bd de la Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1
Tél. : 514 855-4500, poste 4648
Télec. : 514 855-4748

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**TITRE : Nouvelle école à L'Île-des-Sœurs
LA CSMB AMÉNAGERA SEPT CLASSES À VERDUN**

(Montréal, le 30 mai 2012) – N'ayant toujours pas obtenu un terrain pour la construction d'une nouvelle école à L'Île-des-Sœurs, en dépit de multiples démarches initiées depuis plus d'une année, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) aménagera l'ancienne école Crawford pour répondre à ses besoins grandissants. Sept classes seront rénovées dans l'établissement de la rue Lloyd-Georges, situé dans l'ouest de l'arrondissement de Verdun, en vue de la rentrée scolaire 2013-2014.

« Depuis plus de 13 mois, nous avons travaillé sans relâche afin d'obtenir un terrain à L'Île-des-Sœurs, mais tous les scénarios envisagés se sont avérés vains, dit la présidente de la CSMB, Diane Lamarche-Venne. Pour assurer notre mission de scolariser les enfants de notre territoire, nous devons maintenant regarder à l'extérieur de L'Île-des-Sœurs. »

Rappel des faits

Rappelons qu'en avril 2011, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a alloué 10,5 millions de dollars à la CSMB, en vue de la construction d'une école primaire à L'Île-des-Sœurs, pour laquelle l'arrondissement de Verdun garantissait un terrain. Le site du parc de la Fontaine, qui constitue toujours un emplacement de choix pour la CSMB, a d'abord été considéré. La signature d'un registre s'opposant à la construction de l'école dans une portion du parc a toutefois mis un terme à ce projet. Le site non-aménagé du parc Archambault a ensuite été envisagé. La CSMB a défrayé les coûts d'une première expertise en vue d'évaluer une potentielle contamination aux biogaz. Le rapport a été remis à l'arrondissement de Verdun en avril, mais aucune suite n'a été donnée depuis. Finalement, la Commission scolaire a mené des démarches en vue de construire une école de 14 classes adjacente à l'actuelle école Île-des-Sœurs. Après discussions avec plusieurs acteurs du milieu, cette hypothèse ne semble pas envisageable.

La CSMB est plus que consciente du désir de sa communauté éducative de voir la nouvelle école être érigée à L'Île-des-Sœurs. Toutes les tentatives élaborées en ce sens par la Commission scolaire ont toutefois échoué et aucune proposition supplémentaire n'a été faite par l'arrondissement, en lien avec la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de céder un terrain pour l'école. Dans ce contexte, la CSMB se doit d'aller de l'avant afin de répondre à ses besoins de places-élèves pour la rentrée 2013-2014. À ce jour, l'agrandissement de l'école de la rue Lloyd-Georges apparaît être l'hypothèse la plus viable.

*Source : Bureau des communications
514 855-4500, poste 4656 ou 4648*

(JS-2097)